Message de l'Arbitre en chef
Association baseball Noroît

Alors que la mi-saison approche pour la plupart des équipes, mon équipe de superviseurs et moi-même avons observé plusieurs éléments/règlements dont nous jugeons approprié de préciser. Nous vous demandons donc votre collaboration afin que ces aspects soient mis en application et respectés pour la dernière portion de la saison, les tournois et les séries.

Merci de votre collaboration habituelle et surtout de votre implication !

Sécurité des joueurs et entraîneurs

Nous avons observé plusieurs parties où la sécurité des intervenants n'était pas adéquate. Comme l'application de celle-ci revient aux arbitres, nous vous demandons votre collaboration afin de nous aider.

« *Tout joueur qui agit comme receveur doit revêtir un équipement complet lorsqu'il est accroupi. Pour les divisions mineures, le masque doit être porté avec un protège-cou.* » (section I, art. 21)

Cette règle s'applique peu importe si l'échauffement se fait à l'intérieur du terrain ou à l'extérieur. Pour les entraîneurs, le masque seulement est obligatoire dès que vous vous accroupissez.

Rythme des parties

La nouvelle règle 103.23 favorise une durée de 90 secondes maximum entre les manches. Dès maintenant, nous demanderons aux arbitres d'être plus vigilants et d'être davantage proactifs pour compter les lancers et s'assurer que les échauffements entre les manches ne soient pas trop longs.

Feinte irrégulières ('balk') – divisions Pee-wee A et plus

À partir de ce moment-ci, aucun avertissement ne sera transmis au lanceur. Des feintes irrégulières seront donc appelées à chaque motion ou lancer jugé non conforme. Votre devoir est ainsi d'enseigner à vos lanceurs de bien faire leur pause (arrêt complet), car c'est la feinte irrégulière la plus fréquente. Le pivotement des épaules quand le lanceur est en pause et les relais illégaux sont également souvent observés.

Éclaircissement de la règlementation de l'avance des coureurs

Plusieurs confusions existent présentement au sujet de la règle de l'avance des coureurs, particulièrement dans le Moustique (un coureur peut-il avancer sur une erreur ou non ?). Voici un résumé pour uniformiser la façon que tous pourront l'appliquer pour les prochaines parties :

Dans le Moustique B comme dans le Moustique A, le Moustique AA et le Pee-wee B, suite à une frappe, un coureur peut avancer suite aux erreurs commises par la défensive, et même se diriger

vers le marbre. Par contre, dès que lanceur prend place sur la plaque avec la balle et que le receveur est à sa position, les coureurs doivent retourner aux buts qu'ils occupaient. (articles 106.1 et 106.5)

Deux exemples sont présentés ci-dessous.

Exemple concret no 1 : Coureurs au 1er et 2e but. Balle frappée au joueur de 2e but qui relaie au 1er but mais hors-cible. Suite à cette erreur, le coureur du 2e but, rendu au 3e but, se dirige vers le marbre. Voyant cela, le joueur de 1er but relaie au marbre, mais le receveur n'attrape pas la balle. C1 se dirige vers le 3e but et le frappeur-coureur se dirige vers le 2e but. Tout le monde est sauf.

Que doit-on appliquer ?

Moustique B, A ou AA : Comme le jeu a été initié par une balle frappée et que le lanceur ne l'a jamais eu en sa possession, l'avance de tous les coureurs est légitime.

Exemple concret no 2 : Coureur au 1er but. Il décide de voler (après que la balle ait passé le marbre évidemment) pour se rendre au 2e but. Le receveur tente de relayer au 2e but pour le retirer, mais la balle se ramasse loin dans le champ centre. Suite à cette erreur, le coureur a le temps de contourner le 3e but et même se rendre au marbre.

Que doit-on appliquer ?

Moustique B : Un coureur ne peut pas voler, il ne peut avancer que sur une balle frappée (106.1 a). On doit donc retourner le coureur au 1er but.

Moustique A, AA et Pee-wee B : Un coureur peut voler le 2e but, et même le 3e but. Par contre, suite à l'erreur, il ne peut pas avancer vers le marbre car le jeu n'a pas été initié par une balle frappée (106.5 b)

N.B. L'application est différente dans l'Atome A où les coureurs peuvent avancer seulement d'un but par coureur suite à une erreur, et dans l'Atome B où les coureurs ne peuvent pas avancer suite à une erreur. (article 105.6.3)

Conclusion

Si vous avez des interrogations sur la règlementation, n'hésitez pas à nous écrire. Par ailleurs, nous vous demandons de continuer à coopérer avec cordialité et bienveillance avec les arbitres qui essaient de faire le meilleur travail possible.

Pour notre part, nous poursuivons notre travail de supervision des parties et l'encadrement de nos arbitres en essayant d'être présents constamment sur les terrains.

Bien à vous,

Patrice Savard
Arbitre en chef et appointeur
Association Baseball Noroît

Courriel : savardpatrice@videotron.ca